



U.S.V.M.E.

« GRIMPEURS VENDOMOIS »



Photo

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON : 2018/2019

➤ Partie licencié :

Nom : _____
 Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Adresse complète : N° _____ Rue : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ Complément : _____
 Téléphone mobile : _____ Téléphone fixe : _____
 E-mail : _____

➤ Partie responsable légal (pour les mineurs) :

Nom du père : _____ Nom de la mère : _____
 Prénom du père : _____ Prénom de la mère : _____
 Adresse complète : N° _____ Rue : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ Complément : _____
 Téléphone mobile du père : _____ Téléphone fixe : _____
 Téléphone mobile de la mère : _____
 E-mail : _____

➤ Partie cotisation :

Adultes (+ de 18 ans non étudiant) _____	83€	<input type="checkbox"/>
Etudiant (+ de 18 ans) _____	78€	<input type="checkbox"/>
Jeunes (de 10 ans à 18 ans) _____	73€	<input type="checkbox"/>
Famille (à partir du 3 ^{ème} licencié) _____	39€	<input type="checkbox"/>
Membre du bureau (non grimpeur) _____	46€	<input type="checkbox"/>
Assurance : (la souscription à au moins une des 3 options de l'assurance est obligatoire)		
RC + Option base : _____ (3€ + 8€)	11€	<input type="checkbox"/>
RC + Option base + : _____ (3€ + 11€)	14€	<input type="checkbox"/>
Garantie Responsabilité Civile obligatoire (assurance minimum): _____	3€	<input type="checkbox"/>
Ski de piste : _____	5€	<input type="checkbox"/>
T-Shirt :		
T-Shirt du club à 5€ (au lieu de 10€) _____	5€	<input type="checkbox"/>
Inscription après le 1er mars 2019 :		
Réduction de la cotisation _____	-20€	<input type="checkbox"/>
Total :		€

➤ Règlement intérieur :

Je soussigné(e) Mme / Mr _____, désire inscrire mon fils/ma fille au club d'escalade. Je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Association et l'accepter (consultable au gymnase des Grands Prés)

➤ **Certificat médical :**

La fiche d'inscription doit être accompagnée d'un **certificat médical* ou de l'attestation santé (ci-dessous)** et de l'accusé d'information d'adhésion au contrat d'assurance saison 2019 (bulletin n°1).

Première licence :

Certificat médical: *loisir* *compétition*

Je certifie avoir fourni un certificat médical de non contre-indication aux sports statutaires de la fédération établi par le docteur le et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.

Renouvellement de la licence : **Numéro de licence :**

Vous avez transmis un certificat médical l'an dernier. Le questionnaire de santé que le club vous a remis est à compléter chez vous. Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation ci-dessous est à compléter, si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical et complété ci-dessus.

Attestation de santé :

*Je soussigné(e) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Pour les mineurs

*Je soussigné(e) en ma qualité de représentant légal de.....qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Personne à prévenir en cas d'urgence : Tél :

Signature de l'adhérent ou du responsable légal (pour les mineurs)

➤ **Pièces à fournir à la 1^{ère} séance :** Uniquement les dossiers COMPLETS seront acceptés

- Le formulaire d'inscription complété et signé
- Le récépissé du formulaire d'assurance sur les garanties offertes (Rendre avec le dossier le bulletin n° 1)
- La fiche sanitaire remplie et signée
- Le règlement de la cotisation : Chèques vacances / bons CAF / Chèque bancaire (ordre USV ME « Grimpeurs Vendômois »)
- Si pas de mail : une enveloppe normale timbrée au tarif en vigueur aux nom et adresse du responsable légal